

1. Généralités

1.1. Toute commande conclue avec GEM Industrie est soumise aux présentes conditions générales.

1.2. La passation d'une commande par le client entraîne de sa part la renonciation à se prévaloir de toute clause contraire pouvant figurer sur ses propres documents. Les clauses dérogatoires n'auront effet qu'en contrepartie d'une acceptation écrite de GEM Industrie.

2. Annulation d'une commande

L'annulation d'une commande pour quelque raison que ce soit, ne peut avoir lieu qu'avec l'accord de GEM Industrie.

3. Prix

Nos prix s'entendent, hors taxes, départ usine Gémenos (sauf convention contraire écrite).

4. Minimum de commande

4.1. Le montant minimum de commande est de:

- 100€ net HT pour les livraisons en France métropolitaine,
- 300€ net HT pour les livraisons hors France métropolitaine.

4.2. Toute commande d'un montant net HT inférieur aux montants ci-dessus, verra sa livraison différée dans l'attente d'un complément permettant d'atteindre ce seuil.

4.3. Sauf conditions particulières spécifiques aux commandes passées sur notre site Internet :

- les commandes inférieures au montant minimum requis, pourront être livrées si le client le désire ; dans ce cas, des frais administratifs de 20 €HT seront ajoutés,
- un minimum de commande de 5 pcs par article est imposé jusqu'à la dimension 3/4".

5. Frais de port et d'emballage

5.1. Nos prix s'entendent port et emballage payés (port express en supplément) pour les commandes supérieures ou égales à:

- 550€ net HT pour la France métropolitaine,
- 3 000€ net HT pour les livraisons en Union Européenne,
- 5 000€ net HT pour les livraisons hors Union Européenne.

5.2. Pour des montants de commandes inférieurs à ceux énumérés ci-dessus, les frais d'expédition (port et emballage) sont facturés en supplément (sauf accord écrit préalable de GEM Industrie).

5.3. Nos marchandises sont expédiées dans des emballages carton (possibilité d'emballages spéciaux à la demande du client et après acceptation de GEM Industrie).

5.4. Toute demande d'expédition directe chez un client de l'acheteur fera l'objet d'une facturation supplémentaire de 10€ pour frais.

5.5. Sauf instruction contraire et écrite de l'acheteur, GEM Industrie demeure libre du choix du transporteur.

6. Livraison

6.1. Les dates de livraison indiquées par GEM Industrie sont indicatives et un retard de livraison, ne pourra en aucun cas faire l'objet de dommages et intérêts.

6.2. GEM Industrie se réserve le droit de suspendre les livraisons, en cas de non paiement de facture arrivée à échéance.

6.3. Dans le respect des normes, GEM Industrie peut être amenée à modifier sans préavis les côtes des pièces présentes à son catalogue.

6.4. Toutes dimensions ou figures n'existant pas dans le catalogue de GEM Industrie peuvent être fournies sur demande. Dans ce cas, possibilité de livraison d'une quantité égale à la quantité commandée + ou - 10%.

7. Ouverture d'un compte client

7.1. L'ouverture d'un compte client est subordonnée à l'envoi d'un RIB et du formulaire de demande d'ouverture de compte fourni par GEM Industrie dûment signé.

7.2. La délivrance d'une commande avant l'ouverture de compte nécessite soit un contre-remboursement, soit un règlement à la commande.

8. Conditions de paiement

8.1. Toutes les factures émises par GEM Industrie sont payables à 45 jours, fin de mois, ou 60 jours à compter de la date d'émission de la facture conformément aux dispositions de l'article L 441-6, alinéa 5 du Code de Commerce. Les traites ou acceptations sont à renvoyer sous 15 jours maximum.

8.2. Aucun report d'échéance n'est accepté sans accord préalable de GEM Industrie. Un report non autorisé pourra amener la clôture du compte. La facturation de GEM Industrie est arrêtée le dernier jour de réception de facture ou de marchandise indépendants de notre volonté, ne sera accepté. Conformément à l'article L 441-6, alinéa 8 du Code de Commerce, tout retard de paiement donnera lieu dans tous les cas à une pénalité fixée à trois fois le taux d'intérêt légal.

8.3. Un escompte de 0,5% par mois sera déductible en cas de paiement antérieur à la date d'échéance.

8.4. Le transfert de propriété de nos marchandises est suspendu jusqu'au paiement complet du prix par l'acheteur, c'est-à-dire de l'encaissement effectif du prix.

9. Réclamation et retour

9.1. Toute réclamation pour défaut de conformité ou vice apparent doit être faite par écrit dans les 8 jours à compter de la date de livraison.

9.2. Tout retour de matériel fera l'objet d'un accord préalable de notre service commercial.

9.3. Les frais engendrés par le retour de marchandises chez GEM Industrie suite à une erreur du client ou à une simple demande de sa part, sont à sa charge ; de plus, un abattement de 30% sera appliqué.

9.4. Aucun retour de pièces ayant fait l'objet d'une production spéciale et considérées comme non défectueuses, ne sera accepté.

10. Garanties et limitation de responsabilité

Notre garantie s'exerce par le remplacement de pièces reconnues défectueuses par notre service Contrôle/Qualité. Cette garantie exclut entre professionnels tout recours en dommages et intérêts, notamment pour vice caché, tant matériels qu'immatériels.

11. Confidentialité

Les études, plans, dessins et de manière générale, tout document remis par GEM Industrie, demeurent la propriété de la société et ne peuvent être communiqués à des tiers sans accord préalable.

12. Langue du contrat

Entre parties contractantes françaises, la langue du contrat qui pourra seule faire référence reste la langue française. En revanche, en cas de vente internationale, la langue du contrat est la langue anglaise, aucune autre langue hormis le français si la partie extérieure a marquée sa préférence pour celle-ci dans ses échanges avec la Société GEM Industrie, ne pourra être opposée à cette dernière.

13. Droit applicable et juridiction

Toutes contestations et toutes actions judiciaires sans exception seront régies par le droit français et portées devant le Tribunal de Commerce de Marseille, seul compétent.